

Verts de contact

ECO
LO
BE



2ÈME TRIM 2013

"Verts de Contact", le périodique de la locale Ecolo de Gesves.

© Bourne photo

Penser sa nourriture!

En tant que consommateurs, nous sommes soumis à des choix dans notre alimentation. Bien que les supermarchés nous proposent de consommer presque aveuglément, il est nécessaire de comprendre l'impact de nos choix.

Depuis 20 ans, le poste alimentation est le seul qui a diminué dans les dépenses des ménages belges. Alors que pour l'achat d'un gsm, nous allons passer plusieurs heures à nous renseigner sur ses caractéristiques techniques, ses avantages et inconvénients, tous nos réflexes de consommateurs semblent disparaître quand nous remplissons notre frigo !

Un jour sans viande ?

En Belgique, nous consommons une alimentation très riche en viande, ce qui, d'après les nutritionnistes, n'est pas nécessaire pour nous fournir une alimentation équilibrée.

La production de viande nécessite beaucoup plus de ressources que la production d'aliments végétaux. Il faut

par exemple 10 kg d'orge ou de blé pour produire un kilo de viande. Et il faut cinq fois plus d'eau pour produire des protéines de bœuf que des protéines de soja. Un bon geste pour notre santé et notre environnement pourrait être d'intégrer un jour sans viande dans sa semaine...

Fruits et légumes : consommons de saison et de proximité !

Une fraise en février, des kiwis de Nouvelle-Zélande ? En ce qui concerne les fruits et les légumes, nous pouvons également poser des choix qui ne sont pas très contraignants mais qui ont un impact important sur l'énergie gaspillée.

Heureusement, de nombreuses initiatives de productions locales et parfois bio, en circuits courts, naissent un peu partout sur notre territoire. Profitons-en pour remettre en questions nos habitudes alimentaires.

Ce sera bon pour notre santé, bon pour l'environnement et bon pour nos commerçants et agriculteurs locaux !



Cécile Barbeaux

Conseillère communale | Gesves

Corentin Hecquet

Conseiller communal | Gesves



A CONSOMMER SANS MODÉRATION

PETITES RECETTES DE SAISON...

Nous sommes passés ou passerons bientôt chez vous pour vous offrir des semences bios et locales !

Ci-dessous 2 recettes faciles et délicieuses à base de ces légumes.

Jardinière de légumes de printemps

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 60 minutes

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 500 g de petits pois
- 250 g de pommes de terre
- 150 g de haricots verts
- 40 g de beurre
- 1 laitue
- 1 botte de carottes
- 1/2 botte de navets
- 25 cl d'eau
- persil haché
- 1 cuillère à soupe de crème fraîche végétale
- sel et poivre

Faire revenir le beurre dans une sauteuse et y ajouter les petits pois, les haricots verts, les navets émincés, les carottes coupées en rondelles, la laitue, l'eau et le persil haché. Assaisonner et laisser mijoter 20 min à feu doux.

Incorporer les pommes de terre coupées en dés et continuer la cuisson pendant 35 minutes.

Hors du feu, ajouter la crème et servir.

Soupe froide au radis rose...

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 700 g de radis
- 2 yaourts brassés
- sel, poivre
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

Préparation de la recette :

Nettoyez les radis, coupez-les en rondelles. Mixez-les puis ajouter le yaourt, le sel, le poivre et l'huile d'olive.

Mixez encore pendant 30 secondes.

Laissez au frais au moins 1 heure.

Remarque : Pour une soupe plus dense, vous pouvez remplacer le yaourt brassé par du fromage blanc ou de la crème fraîche épaisse.

AGRICULTURE

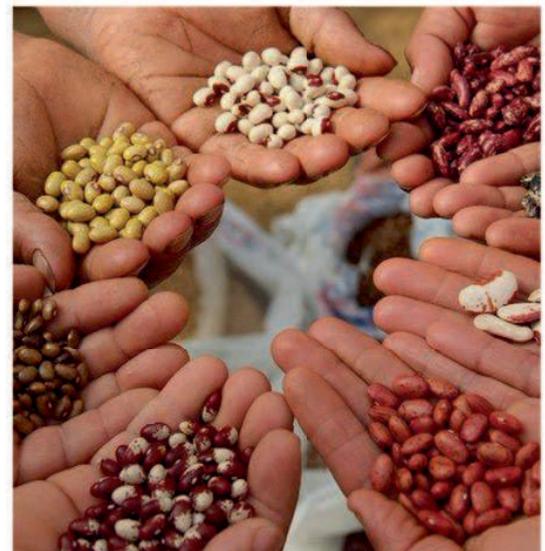
L'enjeu des semences au sein de l'agriculture

L'agriculture est, depuis la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, inscrite dans un schéma productiviste. Les semences y sont considérées comme une marchandise au service d'intérêts économiques.

Savez-vous que les semences doivent être inscrites dans un Catalogue officiel pour être commercialisées? Celles qui n'y sont pas ne peuvent pas s'échanger entre professionnels. Cela signifie que la base du système alimentaire, à savoir les semences, est cadenassée. Ce modèle est mis en question par deux dynamiques elles-mêmes en tension. D'un côté une libéralisation complète des marchés. Elle se traduit, aujourd'hui, par la modification de la législation européenne afin d'instaurer la mutagenèse (introduction volontaire de mutation dans l'ADN des plantes). De l'autre côté, c'est un retour aux terroirs et à l'environnement qui est défendu. L'enjeu consiste en la réappropriation des connaissances et des semences par les agriculteurs. Ce processus nommé biodiversité cultivée tente de répondre à la perte de la biodiversité et de l'autonomie de la ferme.

Ecolo soutient depuis de nombreuses années, aux différents niveaux de pouvoir, une agriculture qui puisse nourrir la planète avec des produits de qualité et une juste rémunération aux agriculteurs. Cela passe aussi par notre potager. Cultiver la terre est un plaisir, mettons-y des semences bio pour y faire fleurir la vie.

ECOLO Gesves vous offre un sachet de semences potagères de chez Semailles. Si nous ne sommes pas passés chez vous, vous pouvez en recevoir (dans les limites des stocks disponibles) en prenant contact avec Corentin Hecquet (0473/96.14.61).



DOSSIER

DES ÉOLIENNES PRÈS DE CHEZ NOUS ?

Après plus de 2 ans de consultations, le Gouvernement wallon a adopté le nouveau cadre de référence éolien. Celui-ci balise l'objectif ambitieux d'atteindre pour la Wallonie une production de 4.500 GWh/an à partir du vent d'ici 2020 .

Le cadre de référence précise les critères pour l'implantation d'éoliennes en Wallonie en assurant à la fois la qualité de vie des habitants et le respect des objectifs énergétiques définis par le gouvernement. Ces règles portent, par exemple, sur la distance minimum à respecter entre les machines et les habitations (3 fois la hauteur totale de l'éolienne), sur les normes d'intégration dans le paysage, définissent les zones où il est exclu d'installer des éoliennes, etc.

Ce cadre permettra d'estimer la pertinence des futurs projets éoliens. Il a par ailleurs été traduit par des scientifiques de l'Université de Liège en une cartographie de zones favorables au développement de parcs éoliens. Celles-ci représentent à peine 3,5 % du territoire wallon. Il y a donc 96,5% du territoire où il est exclu d'en implanter ! La Wallonie est ainsi divisée en 50 lots déterminant les zones où sont susceptibles d'être produits un maximum de gigawatts/heure. Ces zones indiquent un potentiel et n'obligent pas à un résultat.

La cartographie actuelle est provisoire. Elle va faire l'objet d'une enquête publique auprès de tous les citoyens lors du second semestre 2013. Cette carte subira donc des modifications.

Le nouveau cadre permet aux communes et aux citoyens de participer à ces projets éoliens. Ils auront désormais la possibilité de s'impliquer dans chaque nouveau projet éolien en Wallonie. C'est donc une réelle opportunité pour les collectivités locales de prendre en main leur avenir énergétique, de générer des recettes et de les réinvestir dans des projets durables, en collaboration avec les entreprises locales et les riverains.

Actuellement plus de 20 associations citoyennes et 40 communes sont déjà actives dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens participatifs en Wallonie. Le projet de nouveau cadre de référence fait la part belle à l'implication citoyenne et communale : le mouvement participatif dans le secteur énergétique a donc de beaux jours devant lui!



Cécile Barbeaux
Conseillère communale

CARTES ROUGE, ORANGE ET VERTE POUR LA MAJORITÉ

Carte verte : les Compagnons du Samson

Nous tenons ici à relever le travail réalisé par le personnel du CPAS et notamment le dynamisme des Compagnons du Samson, pour le développement de leurs diverses activités. Démarré en 1989, le projet de réinsertion s'est étoffé et au fil du temps, un service de maraîchage bio a pu être progressivement mis en place et distribue chaque semaine 200 paniers du pays. Plus d'infos: <http://www.lescompagnonsdusamson.com/>

Carte orange : une majorité absolue très fermée

Avec 9 sièges sur 17, le groupe GEM, de tendance libérale, siège avec une courte majorité absolue alors qu'il représente moins de la moitié des voix exprimées lors des élections d'octobre 2012. Malgré cette faible majorité, le groupe GEM a décidé de gérer seul la commune. Comme le dit le Bourgmestre, « c'est plus facile de gérer entre amis »... Mais alors, pourquoi rester près de 2 mois sans Conseil communal ?

Carte rouge : Budget équilibré pour la commune, pas pour les Gesvois.

Entre la note de politique communale et le budget, le groupe GEM fait le grand écart: une majorité qui dans un même conseil propose un budget qui renie sa déclaration de politique communale. Afin de présenter un budget en équilibre, la majorité a décidé de vendre ses terrains de Sierpont alors que le schéma directeur prévoit que 2/3 des logements prévus se trouvent en gestion communale pour garantir l'accès au logement pour les jeunes. Vendu à un promoteur, le quartier de Sierpont devient une simple opération financière sans aucune garantie aux riverains sur la qualité du quartier. Par ailleurs, le nouveau règlement sur les salles communales est un autre exemple de la gestion par le groupe GEM. Alors que la location des salles était précédemment gratuite, la majorité (contre l'opposition) a voté un règlement imposant des tarifs prohibitifs de location. « Et si le citoyen n'est pas content il n'a qu'à aller voir ailleurs », dit le Bourgmestre !



Editeur responsable : Ciclio Baroneux • Rue du Chartré, 32 • 5340 Gesves • Imprimé sur du papier Labelisé FSC

CONFÉRENCE-DÉBAT RETROUVEZ L'ÉNERGIE !

Jade Charouk
Administrateur d'INNERGIE

Raphaël Dugailliez
Admin. délégué de la scl "EnerCity"

Quentin Mortier
Président de la scl « Champs d'Énergie »

Stéphane Hazée
Député wallon

DATE
27 JUIN 2013
20 H 00
ENTRÉE LIBRE

LIEU
MAISON DE L'ENTITÉ
RUE DE LA GOYETTE, 16
5340 FAULX - LES TOMBES

Les citoyens peuvent-ils être acteurs de l'énergie ?
Quel est le potentiel énergétique des nos communes
en eau, vent, bio masse, soleil... ?
Gesves doit-elle viser une autonomie énergétique ?